
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS GORGES

CAUSSES CEVENNES LE 29/09/09 A BEDOUES

Présents :

Association de gestion : Régine GERBAIL, Arnaud CURVELIER, Michel VIEILLEDENT, Corinne SAUVION, Henri COUDERC, Hubert PFISTER, Noëlle PRATLONG, Jean-Claude PIGACHE, Denis BERTRAND, Michèle MANOA.

Conseil de développement : Agnès BADAROUX, Danièle DE MAIO, Michel SALLES, Christian HUGUET, Marie, Laure GIRAULT, Daniel SIMON, Jean-Paul GELY, Christèle DROZ-VINCENT, Georges LE BRIS.

Autres : Jean-Pierre HOURS, Bernard GUIN, Colette LE RU, Bruno DAVAL, Romain TAURINES, Nelly CANTIN, Marcel SAVAJOL, Michel RINGOT, Benjamin FOUILLERON, Estelle HAEGEL, Lucie HUGON, Sylvain LHUILLIER.

Excusés : Alain ARGILIER, Robert AIGOUIN, Jean FLAYOL, Max ANDRE, Alain BERTRAND, Christophe BRUN, Jean-Pierre KIRCHER, Jean-Luc AIGOUY, Christophe PROBST, Alain-Christophe YOTTE.

Absents : François GAUDRY, Roger DOMEIZEL, André BARRET, Jean-Charles COMMANDRE, Serge VEDRINES, Monique FRAISSINET, Nicole TESSIER, Jean-Jacques DELMAS, Jean-Pierre JASSIN, François ROUVEYROL, Rémy NOEL, Sylvie DUMAS, Frédéric TEYCHINE, Sandrine CENDRIER, Marc DOLLADILLE, Yann CROGUENNEC, Monique IZARD, Hélène DUBOIS, Joël THOMAS, Daniel LAGRANGE, Christian CAUSSE, Florence PRATLONG, Serge PRATLONG, Claire MOUCOT

Ordre du jour :

- ⇒ Point d'information sur les actions en cours
- ⇒ Présentation par les différentes commissions du Conseil de Développement des projets abordés
- ⇒ Discussion et validation par l'assemblée de la liste d'actions proposées au Contrat de Pays 2010
- ⇒ Questions diverses

❖ Introduction

Le Président de l'association de gestion du Pays Gorges, Causses, Cévennes ouvre la séance. Le but de ce conseil d'administration est d'arrêter la liste des projets qui seront présentés à la Région le 15 novembre 2009.

Le travail des chargés de mission du Pays a été réalisé en lien avec le Conseil de développement et ses différentes commissions.

Il est rappelé que le Contrat de Pays est un outil qui permet de présenter des projets cohérents et ayant un impact sur l'ensemble du territoire à la Région.

Le Président du Conseil de développement souligne le travail préliminaire qui a été effectué, Et l'importance que les projets présentés pour le contrat de Pays soient préalablement discutés et

travaillés en Commission ce qui n'a pas été le cas pour tous les projets cette année, notamment en ce qui concerne ceux portés par les collectivités.

Il insiste sur le partage des idées et la démocratie participative concernant l'ensemble des personnes, élus locaux comme habitant.

Il précise que l'année prochaine, tous les projets devront avoir été présentés et discutés en commission pour qu'ils soient inscrits au contrat de Pays.

❖ Petits rappels :

Sylvain LHUILLIER rappelle le fonctionnement du Pays via ses deux associations : l'association de gestion et le conseil de développement.

Les contrats de pays sont des projets présentés qui rentrent dans le cadre de la charte du Pays Gorges Causses, Cévennes, ils doivent être en cohérence avec les problématiques identifiées sur le territoire.

Lors des réunions des différentes commissions il faut souligner l'implication des habitants et associations mais le peu de participation des élus des différentes collectivités locales.

Or les contrats de pays signés les années précédentes ont bénéficié principalement aux EPCI et ceci également sur l'ensemble de la Région. C'est donc bien un outil au service des communautés de communes.

Les différents critères de sélection des projets soumis au pays ont été définis avec les différents techniciens des communautés de communes lors d'une réunion qui s'était déroulée le 11 septembre 2009 à Rouse en présence de M PENAIRE (service coopération territoriale de la Région).

Critères d'éligibilité retenus :

- ❖ Le lien avec la charte du pays
- ❖ La concertation, l'élaboration en commission
- ❖ La réalisation concrète du projet dans l'année
- ❖ La répercussion territoriale
- ❖ La pérennité de l'action
- ❖ Les co-financements demandés
- ❖ La délibération officielle de l'assemblée

❖ Présentation des projets par commission

Les techniciens du pays présentent, commission par commission, les différents projets qui leur ont été soumis. Ils les ont analysés, en discutant avec le porteur de projet et en estimant l'importance de chaque critère listé ci-dessus. Ils présentent donc une proposition de liste de projet classés en trois catégories :

- Projet retenu = projet à présenter au contrat de pays
- Projet à approfondir en 2010 = projet présentant un intérêt pour le Pays mais pas encore assez abouti (plan de financement à finaliser, action à préciser,...)
- Projet non retenu = projet ne remplissant pas les critères de sélection listés ci-dessus, c'est-à-dire ne rentrant pas dans le cadre d'un contrat de pays.

➤ Agriculture :

PROJETS RETENUS :

- Pays Gorges Causses Cévennes :
 - Etat des lieux de l'offre et de la demande en produits locaux

Ce projet est mené en partenariat avec le Pays, la chambre d'agriculture, l'association Bio'jour et les communautés de communes.

➤ **Tourisme**

PROJETS RETENUS :

- CC Pays de Florac et du Haut Tarn :
 - Etude de faisabilité « Maison de Stevenson »
- SIVOM Grand Site :
 - Mission d'ingénierie du SIVOM
 - Mise en réseaux des partenaires locaux autour de l'opération Grand Site
 - Prestation d'animation de la charte signalétique du Grand Site
- CC de la Cévenne des Hauts Gardons :
 - Etude de faisabilité technique et économique du projet d'éco-village de vacances du Martinet
- Commune du Rozier :
 - Etude de faisabilité pour la restauration du Pont de la Muse
- Cévennes Ecotourisme :
 - Printemps de l'écotourisme
- Pays Gorges Causses Cévennes :
 - Action concernant la suite du SLOT
 - Suite des formations

PROJET A APPROFONDIR EN 2010 :

- Commune de Meyrueis :
 - Création d'une ZPR (zone de publicité restreinte) et signalétique du village de Meyrueis

PROJET NON RETENU EN 2010 :

- CC Pays de Florac et du Haut Tarn :
 - Travaux de confortement de la maison de Colobrières

Après débat de l'assemblée il est décidé que le projet de la commune de Meyrueis et celui de la CC du Pays de Florac et du Haut Tarn seraient retravaillés en collaboration avec un des chargé de mission afin d'étoffer le dossier et voir comment il pourrait s'inscrire dans une

politique d'ensemble sur le territoire du Pays, en vu de déposer ces deux fiches actions au mois de novembre 2009.

➤ **Accueil**

PROJETS RETENUS

- CC du Pays de Florac et du Haut Tarn :
 - Zone d'activités économiques
- Commune du Pompidou :
 - Reprise de l'épicerie par la commune
- Pays Gorges Causses Cévennes :
 - Dossier de candidature à l'appel à projet pour la construction d'une offre d'accueil qualifiée.

Un débat est lancé sur la création de la ZAE à Florac, à savoir si elle respectera la charte avec un travail effectué sur son architecture, et si une étude peut-être réalisée pour la création d'une liaison piétonnière et/ou cycliste qui relierait le centre ville de Florac et cette ZAE. La ZAE sera en prolongement de la zone artisanale existante mais respectera l'environnement avec un volet architectural et paysager fort, et la gestion de l'eau qui sera pris en compte. Concernant la liaison il est décidé d'approfondir la question avec un chargé de mission du Pays en vue d'étoffer la fiche action pour la déposer en novembre.

➤ **Vie sociale et loisirs**

PROJETS RETENUS :

- Cinéco :
 - Maintien et développement du cinéma itinérant sur le territoire du Pays
- Hardi les arts :
 - Les hebdos de l'été
- Ad'Hoc Productions :
 - Création d'une antenne Télédraïlle à Florac

Le problème de l'accessibilité à internet haut débit sur l'ensemble du territoire est soulevé ainsi que l'existence de TV Cévennes. N'y aura-t-il pas confusion avec La Draïlle ?

- Ciné-club de Florac :
 - Rencontre des ciné-clubs de Lozère
- Gens de la soupe :
 - Les 10 ans du festival de la soupe
- Pays Gorges Causses Cévennes :
 - Schéma de développement culturel

PROJET A APPROFONDIR EN 2010 :

- Association Stolon :
 - Exposition itinérante Baschet
 - Programme d'inventaire acoustique du patrimoine

PROJET NON RETENUS EN 2010 :

- Commune de Gatuzières :
 - Aménagement du temple de Gatuzières en salle polyvalente.

Après explication du projet par les représentants, il est proposé que cette fiche soit retravaillée pour répondre à deux questions primordiales : quel sera le cofinancement et quel sera le fonctionnement de la salle une fois les travaux réalisés.

➤ **Environnement et énergies renouvelables**

PROJETS RETENUS :

- CC de la Cévenne des Hauts Gardons
 - Maison écologique des arts et des sports

PROJETS A APPROFONDIR EN 2010 :

- Hameaux durables en Cévennes :
 - Sensibilisation des élus à l'habitat durable
- SICTOM de Florac :
 - Sensibilisation à la réduction des déchets
- Quoi de neuf ?
 - Projet de ressourcerie / recyclerie
- REEL :
 - Le territoire comme objet d'éducation à l'environnement et au développement durable
- Pays Gorges, Causses, Cévennes :
 - Agenda 21

➤ **Cadre de vie et services**

PROJETS RETENUS

- CC du Pays de Florac et du Haut Tarn :
 - Maison des services
- CC de la Vallée de la Jonte
 - Création d'une Maison médicale et des services à Meyrueis
- Crèche de Florac :
 - Forum Petite Enfance
 - Relais Parents-Enfants

PROJETS A APPROFONDIR

- Pays Gorges Causses Cévennes :
 - Concertation des projets de santé
- CBE :
 - Centrale de déplacements

➤ Logement et habitat

PROJETS RETENUS :

- CC Pays de Florac et du Haut Tarn :
 - Suivi - animation OPAH Gorges Causses Cévennes

PROJETS NON RETENUS :

- Commune de Meyrueis :
 - Aménagement de la place du Champ de Mars

La fiche action de la commune de Meyrueis ne semble pas avoir un intérêt dépassant celui de la commune de Meyrueis. Le contrat de Pays ne peut pas intégrer tous les projets de chaque commune en ce qui concerne l'urbanisme. Toutefois compte tenu des retombées touristiques de ce projet, il est décidé de retenir le projet. Il est proposé de la retravailler pour en faire une opération exemplaire répondant à la question : « Quel type de tourisme souhaite-on accueillir ? »

➤ Emploi et formation

PROJETS RETENUS :

- CBE
 - Plate-forme emploi formation en Pays Gorges Causses Cévennes
- CBE
 - Accompagner les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Pays Gorges Causses Cévennes
- CBE
 - Etude et action sur la saisonnalité en Pays Gorges Causses Cévennes

❖ Logo :

Après vote de l'assemblée, le logo choisit est le suivant :

